La Tour-en-Jarez (42). 4 ans ferme pour Mohamed qui avait laissé pour mort un “grand” du quartier

30/04/2021 à 12h33



À 19 ans, il laisse pour mort un « grand » du quartier qui voulait l’entraîner en forêt. La victime a été passée à tabac et enfermée dans un coffre de voiture. « *Elle a largement participé à ce qui lui est arrivé* », affirme la défense. Quatre ans ferme pour le « justicier de pacotille ».

Un jour de mars 2016, il est embarqué en voiture par un « grand » du quartier de Montreynaud. « *On avait un différend. Il disait que j’étais un clochard, que je vendais de la drogue. Il m’a emmené dans la forêt, je savais que c’était pour se battre* ».

Mohamed l’assure, « *je l’ai mis dans le coffre, mais c’était pour l’emmener à l’hôpital* ». Le jeune homme démarre, file à vive allure. « *Là, je sors, j’ouvre le coffre et je le refrappe* ». « Pourquoi ? » l’interpelle la juge. « *Ça doit être la colère. Vu ce qu’il fait aux gens, taper des handicapés ou des enfants, il le mérite bien !* ». La magistrate met le holà. « *Vous n’êtes pas Zorro* ».

La victime avait été transportée à l’hôpital, pronostic vital engagé.

En défense, Me Franck Pibarot replace le curseur. « *La victime a 27 ans au moment des faits, et dix-sept condamnations. Il fait monter les gamins dans sa voiture, les emmène en forêt et leur tape dessus : c'est sa pratique habituelle. On est sur des violences réciproques, la victime a largement participé à ce qui lui est arrivé* »

Le Progrès